ÉTUDIANT(E) AUX CYCLES SUPÉRIEURS À L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE QUI DÉSIRE SUIVRE UN COURS DANS UNE AUTRE UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO

1. L'étudiant(e) doit envoyer une demande écrite au coordonnateur ou à la coordonnatrice des études supérieures (ET NON PAS AU DIRECTEUR OU À LA DIRECTRICE DE L'UNITÉ) de l'Université Laurentienne en incluant la description complète du cours de l'université d'accueil (cela peut être une photocopie de l'annuaire).

2. Le coordonnateur ou la coordonnatrice établit ensuite l'équivalent à l'Université Laurentienne.

3. L'étudiant(e) doit remplir le formulaire « Demande d'étudiant(e) aux cycles supérieurs pour suivre un ou des cours en Ontario » qui se trouve au https://laurentian.ca/assets/files/OVGS%20-%20Application(1).pdf et le faire signer. Le formulaire signé, doit, par la suite, être acheminé au bureau des Études Supérieures pour signature, qui ensuite va s'occuper d'acheminer le formulaire complété à l'université d'accueil pour leur approbation et l'inscription du cours.

4. L'étudiant(e) va être inscrit(e) comme étudiant(e) spécial(e) à l'université d'accueil et n'y paie aucun droit de scolarité car les frais de cours vont être payés à l'Université Laurentienne une fois que le formulaire approuvé soit traité. L'université d'accueil va ensuite s'occuper d'envoyer une facture pour le cours à l'Université Laurentienne. L'étudiant(e) va être contacté par l'université d'accueil en ce qui concerne le cours et ses détails.

5. Le bureau des Études Supérieures va recevoir l'approbation de l'université d'accueil et va s'occuper avec l'inscription du cours qui a été établie comme l'équivalent par le ou la coordonnateur ou coordonnatrice.

6. Lorsque l'étudiant a terminé le cours dans l'université d'accueil, il doit commander un relevé de notes officiel auprès de l'université pour l'envoyer à son université d'origine, les frais pour ce service doivent être payés par l'étudiant(e). L'étudiant(e) ne peut en aucun cas s'inscrire en tant qu'étudiant(e) inactif(ve) à la Laurentienne et s'attendre à recevoir des crédits pour le cours suivi ailleurs.

Délai : ***Veuillez noter que tous les formulaires complétés doivent être dans la possession du bureau des Études Supérieures avant le commencement de la première journée de classe de chaque terme pour pouvoir assurer un bon déroulement. Voir Dates Importantes sur le site de la Laurentienne.***